Image not found or type unknown

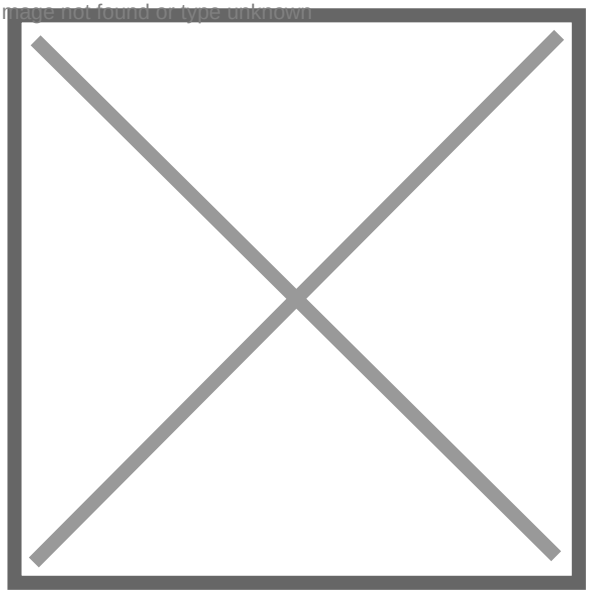

Algerienne marié avec un algerien habite en france

Par **foulla**, le **22/01/2011** à **15:45**

Bonjour,
je ss algerienne marié avec un algerien habite en france depui 33ans .il a une carte de sejour de 10ans .mon marié a deposer le dossier le 15/09/2010 la visit de logement c etait le16/11/2010 . et jusqu a mtn j ai pas reçu de reponse c quelqun il peut m aider et repons moi
Combien de temps cela prendra-t-il jusqu'à ce que je peux obtenir un visa regroupement famillial?
Y at-il une préférence pour les Algériens à la demande de visas France par rapport au reste nationalité ?
quel sont les conditions à remplir par le demandeur du regroupement familial?
si qq me dis combien de temps je dois attendre apres la visite de logement et pk tous c retard ?
Et est ce que quelqu un peut me dir quels sont les pieces demandé lors du control d logement le cas je veus savoir juste les pieces concernat le logement
mon marie habite dans une ptite villa de sa mere... il habite avec sa mere et son frere devorser avec 2enfant et sa souer la maison a 5chambre es-que les caractéristiques suivantes négative dans le fichier oubien no lissenciel le nombre des chambre est assez

quel sont les étapes pour le regroupement familial et surtout le test du la langue français par ce que moi mon niveau franchement pas bien et je peur de pas réussitvraiment je ss peur trompe ??
mersi davance

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés